



Séance du mercredi 12 avril 2017

Date de la convocation: 30/03/2017

Date d'affichage de la convocation : 30/03/2017

Membres en exercice
: 10

L'an deux mille dix-sept et le douze avril 21 heures 00 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 8

Présents : Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Bertrand LABOURDERE, Laurence MASSEY, Geneviève FOUCONNIER, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE

Votants: 8

Pour:
8

Représentés:

**Secrétaire de
séance:**
FOUCONNIER
Geneviève

Excusés: Eric CERETTO, Guy CLARAC

Absents:

Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - preneron - DE_2017_003

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 77 523.26

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	56 740.53
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	48 464.58
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	20 782.73
Résultat cumulé au 31/12/2016	77 523.26
A.EXCEDENT AU 31/12/2016	77 523.26
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	

à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	7 092.03
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	70 431.23
B.DEFICIT AU 31/12/2016	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à PRENERON, les jour, mois et an que dessus.
 Ont signé au registre les membres présents
 Le Maire, Guy FAVAREL

Date réception Préfecture
 et Publication le : 13/04/2017